



Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Réjean Thomas	D-1203a	3882	rejean.thomas@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS À remplir par les étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATRICES DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
France Mongeau	E-107	2661	france.mongeau@college-em.qc.ca
Rachel Belzile	E-107	2661	rachel.belzile@college-em.qc.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

OBJECTIF DE LA DISCIPLINE

- La plupart des cours dispensés dans la discipline 601 mettent l'accent sur l'étude de la littérature. C'est que nous visons avant tout à former de bons lecteurs d'oeuvres littéraires, des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit, aux procédés linguistiques et stylistiques qui y sont employés et à leurs effets. Nous cherchons, en fait, à former des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir; mais nous espérons, du même coup, en faire des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, à propos de littérature d'abord et, de là, en toutes circonstances. Fondamentalement, nous croyons que l'établissement d'un rapport privilégié à la langue, à la littérature et à la culture, permet à tout individu d'accroître la qualité de sa présence au monde, à sa société et à son milieu culturel.
- Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature québécoise**, 601-103-04.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Compétence :

Expliquer, en référence à leur contexte culturel et de manière à mieux les apprécier, les représentations du monde proposées par des textes de genres variés (dont poésie et discours narratif) et d'époques différentes, mais issus en majorité de la littérature d'expression française postérieure au XVIII^e siècle, et rendre compte de sa compréhension dans une dissertation.

Objectifs :

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger et réviser une dissertation explicative.

La dissertation explicative consiste à démontrer à l'aide d'exemples pertinents et de connaissances littéraires la justesse d'un énoncé dont l'objet est une oeuvre ou un extrait d'oeuvre. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. courts exposés magistraux (quelques notions théoriques, méthodes et directions de travaux)
2. ateliers (lectures, analyses et commentaires de textes, dictées)
3. séminaires
4. encadrement consacré à la révision de la production écrite et à la consolidation des habiletés de lecture, d'analyse et de synthèse.
5. etc.
6. Les étudiants auront à consacrer environ trois heures quatre (184 minutes) par semaine, hors classe, à la lecture des oeuvres, à la recherche et à la rédaction des travaux.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU
<p>Nous comptons suivre le programme suivant sujet à modification(s) avec pré-avis:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation(s) d'usage. Plan de cours. Rédaction d'un court texte. Petit sondage. Présentation du travail de session. Une dictée. Bibliographie et bibliothèque... 2. Une première définition de la poésie (prose / poésie). 3. De la dissertation explicative. Définition de la poésie (suite). Terminologie de base. 4. 1er atelier (équipe). La versification classique: composition d'un sonnet. 5. Questionnaire. Petit historique: La poésie française et le roman (XIXe et XXe) 6. Atelier: une synthèse de 3. Examen (20 points). 7. Analyse de textes. Et un petit travail (dissertation explicative) (20 points). <p>----- 40 points accumulés auront été cumulés à la moitié des heures prévues pour le cours. -----</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Formation d'équipes et calendrier des exposés. 9. Exposés (20 points). / Choix des romans. / dissertation (directives pour le travail de session). 10. idem 11. idem 12. Le Roman. Un petit travail préliminaire. 13. atelier (20 points) 14. atelier et remise du travail de session: (30 points) anthologie et préface. 15. Examen sur le roman (10 points) petites notes presque finales... et mous bonjours! <p>et</p> <p>VERIFICATIONS "SAUVAGES" du travail de session. et des textes de création (en préparation de l'atelier)</p>

ÉVALUATION

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Examen sur théorie	classe	À déterminer	20
Dissertation/poème	classe/maison	À déterminer	20
Atelier de création	classe / maison/équipe	Semaine 14	20
Exposé sur auteur	classe	À déterminer	20
Anthologie (travail de session)	maison	Semaine 14	30
Examen sur roman	classe	Semaine 15	10

TOTAL : 120

Travail de session: « projet personnel » : un livre et une liste de lectures. (30 points)

Une anthologie (ou choix de poèmes) (environ 40 poèmes): à chaque semaine, l'étudiante part à la recherche d'un minimum de trois (3) textes poétiques qu'il retranscrit (manuscrit et dactylographié) proprement et poétiquement sur des feuilles ou dans un cahier, évidemment les textes retenus sont des textes qu'il aime ou du moins qu'il ne déteste pas... ce qui implique la lecture hebdomadaire d'un certain nombre de textes, de recueils avant d'en arriver à un choix personnel: SON choix de poèmes. (N.B.: une écriture soignée et une présentation propre et de bon goût est de rigueur (il n'est pas défendu d'illustrer la chose). (La photocopie des poèmes est évidemment interdite).

Ce choix devra nécessairement être effectué parmi des textes des divers courants littéraires qui s'inscrivent dans la période du XIXe, XXe et XXIe siècles (...)

À ce choix personnel de textes poétiques, devra s'ajouter à la fin de la session, un titre et une « préface-dissertation » (environ 800 mots): c'est à dire une présentation personnelle du « livre » (sous forme d'une dissertation explicative). (Il est évidemment préférable d'attendre vers la 10ème semaine de la session avant d'entreprendre cette présentation...des indications plus précises seront fournies vers la 9e semaine.).

Exposé: (20 points)

présentation orale en équipe (mais note individuelle) d'un écrivain (biographie et bibliographie), d'un livre et commentée de deux poèmes tirés de ce recueil. (N.B. L'évaluation de cet exposé est individuelle).

Petits travaux (individuel): (40 points)

Analyse, synthèse et lectures obligatoires et un examen sur ces lectures. (10 points) une dissertation sur un poème. (20 points) un atelier de création (équipe). (20 points)

Un examen sur le roman (à déterminer). (dissertation explicative) (10 points).

Divers exercices (0 point).

et écriture d'un texte de création par semaine (en préparation de l'atelier)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil :

CRD de l'ÉNA :

<http://www.college-em.qc.ca/biblio>

<http://www.college-em.qc.ca/crdena>

Politique départementale concernant la présentation matérielle des travaux

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

(dans les quatre cours obligatoires)

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**
- Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français:
 - dans tout travail où il y a matière à jugement, le professeur attribue, pour le respect du code, une note équivalant à 20% de la note totale dans le premier cours (le cours 101) et à 30% dans les trois autres cours (cours 102, 103 et 104) ; le professeur établit la note en enlevant 1% par faute ; par ailleurs, le professeur peut refuser d'évaluer un travail à cause de la mauvaise qualité de la langue.
 - le Département recommande aux professeurs de remettre jusqu'à 50% des points perdus à cause de l'incorrection de la langue écrite à l'une ou l'autre des deux conditions suivantes:
 - 1) un progrès évident certifié par le CAF à la fin de la session;
 - 2) un progrès évident remarqué par le professeur au cours de la session;
 - le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.
- Il est essentiel de posséder une bonne maîtrise de la langue pour obtenir son diplôme d'études collégiales:
 - pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation (une dissertation de 900 mots);

- pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).
- Selon la politique du Collège, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.
- **Les cours de français au collège: des cours de littérature**
 - Les cours de français dispensés au Collège (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite.
 - Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.
 - À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.
- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**
 - Au Collège, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.
 - Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:
 - ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité;
 - le Centre d'aide en français, où l'étudiant peut apprendre à relire ses textes et à voir ses erreurs, et où il trouvera des fascicules de théorie (sur la ponctuation, par exemple), des exercices avec corrigé, un entraînement en lecture à l'ordinateur, des didacticiels, des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire des difficultés*, ainsi que des professeurs pour répondre à ses questions et le guider dans sa démarche;
 - les formules proposées par le Centre d'aide en français:
 - les rencontres individuelles: l'étudiant reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
 - l'autocorrection: l'étudiant travaille ses points faibles et corrige ses textes (date limite d'inscription: la septième semaine; attestation en fin de session).
 - Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

Lectures obligatoires: un recueil de poésie (une « œuvre marquante » au choix) pour l'exposé en équipe et au moins deux « œuvres » dont une commune à tous (R. Queneau : Exercices de Style) et un roman (à déterminer) pour l'évaluation sommative de la 15e semaine et enfin, consultation de plusieurs autres recueils ou anthologies de poésie pour le travail de session (liste de lectures pour l'anthologie personnelle).

MÉDIAGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE (À COMPLÉTER)

Queneau, Raymond, Exercices de Style (lecture obligatoire)

(M.E.Q), Des Collèges pour le Québec du XXIe siècle (!!!!)

----- : Anthologie80, Atelier de l'Agneau/Le Castor Astral

Breton, André: Anthologie de l'humour noir, Livre de Poche

Coupry, François: Ecrire c'est vendre, Ed. Hallier

Cravan,Rigaut et Vaché: Trois suicidés de la société, 10-18

Duneton et Pagliano: Anti-Manuel de Français, Points, Seuil

E., J. : La mort de la littérature, L'Herne

Haeck, Philippe: L'action restreinte / de la littérature,L'Aurore

Oulipo: La Littérature Potentielle, Idées, Gallimard

Oulipo: Atlas de littérature potentielle, Idées Gallimard

Queneau, Raymond: Bâtons, Chiffres et Lettres, Idées Gallimard

Seghers, Pierre: Le Livre d'Or de la poésie française, Marabout.

et

<http://www.ed4web.collegeem.qc.ca/prof/rthomas/>

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE

O ORTHOGRAPHE

- O1 Usage
- O2 Règles euphoniques

G GRAMMAIRE

- G1 Accord dans le groupe nominal
- G2 Accord dans le groupe verbal
- G3 Accord du participe passé
- G4 Formes verbales
- G5 Homophones grammaticaux
- G6 Mots invariables

S SYNTAXE (phrase)

- S1 Complétude
- S2 Structure
- S3 Modes, temps et concordance
- S4 Emploi des relationnants
- S5 Emploi des pronoms et des déterminants
- S6 Ponctuation

V VOCABULAIRE

- V1 Mot inexistant
- V2 Sens impropre au contexte
- V3 Anglicisme
- V4 Emploi impropre au contexte (et niveau de langue)

T TYPOGRAPHIE

- T1 Emploi des majuscules
- T2 Règles typographiques